



Pont-de-Claix, le 26 mars 2026

La Poste et les enjeux industriels, retour d'expérience *par Julien Perraudin*

Pour illustrer les convergences de luttes possibles entre l'industrie et notre fédération, la FAPT, j'évoquerai la lutte toujours d'actualité qui a démarré suite à l'annonce en 2019 de la fermeture de l'usine papetière de La Chapelle Darblay à Grand-Couronne dans la banlieue de Rouen. La Chapelle-Darblay (fermée depuis 2020) produisait du papier journal, principalement à partir de vieux papiers recyclés (350 000 tonnes/an) auprès des collectivités locales (sur un bassin de vie de 25 millions d'habitants et auxquelles elles rapportaient 35 millions, la destruction en coûtant 40 millions) dans une usine moderne et écologique à la pointe de l'économie circulaire. L'usine possédait une chaufferie biomasse capable de chauffer l'équivalent d'une ville de 20 000 habitants, ainsi qu'une station d'épuration pouvant subvenir aux besoins de 400 000 habitants, la possibilité d'acheminer le papier recyclé par la Seine.

La seule justification à sa fermeture est la volonté spéculative de diminuer les coûts de fabrication par la délocalisation au détriment des normes sociales et environnementales et d'augmenter les prix par la diminution de l'offre (La baisse de production de papier a entraîné une pénurie et une augmentation des prix. Le cours de la tonne de pâte à papier est passé de 810 à 1310 dollars entre juillet 20 et juillet 21 soit 60,6%).

Outre son utilité industrielle, l'usine avait un rôle écologique et démocratique, nous l'avons vu avec la flambée du prix du papier et les difficultés qui en résultent pour la presse notamment celle d'opinions. Si les promoteurs du tout numérique ringardisent le support papier, ils ne mentionnent pas le coût environnemental ni les difficultés d'accès pour le plus grand nombre.

L'industrie papetière, dans le cadre de normes sociales et écologiques telle qu'appliquées dans notre pays et en Europe, est l'industrie à l'impact écologique le plus faible.

Les jeunes lisent moins de journaux, indépendamment du support numérique ou papier, mais plus de livres. Le papier a encore de beaux jours devant lui pour l'accès à la connaissance, à la culture et aux droits. Les Défenseurs des Droits rappellent régulièrement en parallèle au numérique, le nécessaire maintien de l'accueil physique, téléphonique et du support papier dans les démarches pour l'accès aux droits (Nous avons en son temps échangé positivement avec Mr Toubon). Même si les classes populaires sont plus touchées, toutes les catégories sociaux-professionnelles sont concernées par l'illectronisme et paradoxalement davantage les jeunes que les seniors. Loin de se résorber avec des formations et la généralisation des I Phones, l'illectronisme progresse, compliquant l'accès aux droits. Oui, il est urgent de revenir au support papier et aux contacts humains.

L'enjeu pour les postiers en termes d'emplois est clair, avec nos camarades de la FILPAC nous avons cette formule « *le papier vous le fabriqué, nous le distribuons* ».

Mais moins connu, est l'engagement de La Poste dans la filière recyclage. Les postiers collectent les papiers dans les entreprises avec la prestation Recygo. Ces mêmes papiers sont traités dans l'entreprise Nouvelle Attitude du groupe La Poste et revendus à des entreprises papetières.

Au-delà de la simple solidarité avec des travailleurs en lutte, notre fédération a pris la mesure des implications sur les activités de son périmètre, nous avons donc été pleinement partie prenante de la démarche de l'UD CGT 76 et de la FILPAC.

Tracts en direction des postiers, des employés de Nouvelle Attitude, communiqués, article dans le journal de notre fédération, rencontre avec le PDG de La Poste, participation aux mobilisations et réflexion pour le maintien de l'activité.

La préemption du site par la métropole Rouen Normandie le 10 mai 2022 pour garantir sa vocation papetière est une première victoire. Le site est aussitôt racheté par Veolia accompagné par Fibre Excellence. Il aura fallu encore trois ans de combat pour gagner un soutien financier concret de l'État. Et malgré les attermolements nous espérons le redémarrage de l'usine, escomptant 300 emplois directs et 1000 indirects.

Autre exemple qui n'est pas sans lien avec le précédent, le projet en 2020 d'implantation d'une plateforme logistique Amazon à côté du site de La Chapelle Darblay à Petit-Couronne. Si du fait de l'opposition de la majorité des élus de la Métropole de Rouen, le projet n'a pas abouti, la position de la CGT était plus pragmatique. Sous l'égide de l'UD CGT 76 un collectif e-commerce c'est mis en place regroupant des camarades de différentes fédérations (Commerce, Ports et docks, Cheminots, FAPT...) et l'Union Locale pour réfléchir aux enjeux et conditionner le soutien de la CGT à ce projet. Le développement du e-commerce (20% du commerce) qu'on le déplore ou non répond aux besoins des populations notamment dans les quartiers populaires. Le site initialement choisi offrait un accès à la Seine et un raccordement au réseau ferroviaire. L'implantation d'entreprises de logistique à proximité, dont celles à venir de Colissimo et Chronopost du groupe La Poste permettaient des complémentarités d'activité. Le voisinage de La Chapelle Darblay pouvait permettre la création d'une activité autour de la production recyclage des cartons d'emballage. Ce qui a amené la CGT à ne pas être opposé au projet.

Je pourrais également mentionner la démarche conjointe des postiers et des cheminots dans le cadre du projet de la Nouvelle Ligne Paris Normandie pour remettre sur les rails l'acheminement des courriers et colis avec un maillage territoriale concomitant.

Ces exemples à l'échelle d'un département illustrent les possibilités de construire des projets et des luttes en ayant toujours à l'esprit d'élargir le nombre de professions parties prenantes.



Assises du Made In France 260326



La Poste et les enjeux industriels